

**Procès-verbal** de la **2<sup>e</sup> assemblée spéciale** du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le mardi 28 juin à 18 h30, au 48, rue Saint-Pierre

---

## **PRÉSENCES :**

### **Membres avec droit de vote :**

M. Alain Samson	Président (2024)
M <sup>me</sup> Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024)
M <sup>me</sup> Nadia Leclerc	Administratrice (2024)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)
M <sup>me</sup> Joëlle Azar	Administratrice (2023)

## **ABSENCES :**

M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M <sup>me</sup> Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Gilles Gaumont	Administrateur (2023)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)

## **IL Y A QUORUM**

## **AUTRES PRÉSENCES :**

M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
-----------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une dizaine de personnes assistent à l'assemblée, à noter que l'invitation s'adressait aux administrateurs des syndicats de copropriété et des immeubles résidentiels, ceux-ci représentaient plus de 150 unités d'habitation.

Un architecte, M. Racine, très au fait des problématiques du quartier et des enjeux urbanistes, est également présent afin d'apporter à l'assistance ses très riches connaissances

## Ordre du jour

<b>22-AS2-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	<b>18 h 30</b>
<b>22-AS2-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	<b>18 h 31</b>
<b>22-AS2-03</b>	<b>Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 mai 2022.</b>	<b>18 h 35</b>
<b>22-AS2-04</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	<b>18 h 40</b>
<b>22-AS2-05</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>18 h 45</b>
<b>22-AS2-06</b>	<b>Échanges avec les résidents du quartier de Place Royale afin d'évaluer leurs besoins et souhaits d'amélioration du quartier</b>	<b>19 h 00</b>
<b>22-AS2-07</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	<b>20 h 30</b>

## **22-AS2-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Alain Samson, président, ouvre la séance à 18 h 45. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il rappelle que la réunion régulière du 13 juin n'avait pas eu quorum et n'avait pu adopter les résolutions devant y être adoptées. Toutefois s'est tenu, tel qu'inscrit à l'ordre du jour du 13 juin la « Présentation de la Trousse patrimoniale du Vieux-Québec » par la Ville, ce compte rendu sera accessible sur notre site web Ville du Conseil

Il précise également que la présente assemblée spéciale a été convoquée afin de : 1) adopter les résolutions prévues au 13 juin et 2) faire une consultation publique des résidents de Place Royale.

Il mentionne de plus que l'invitation à participer à la présente assemblée avait été faite aux administrateurs des syndicats de copropriété et des immeubles du secteur de Place Royale.

## **22-AS2-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup>. Farrah Bérubé, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## **22-AS2-03 Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 mai 2022.**

### **RÉSOLUTION 22-06-38**

#### **Concernant l'adoption du procès-verbal du 9 mai 2022**

*SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 mars 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

## **22-AS2-04 Fonctionnement du conseil d'administration**

### **➤ Calendrier des rencontres pour l'automne 2022 et de l'hiver 2023**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup>. Farrah Bérubé, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup>. Nadia Leclerc IL EST RÉSOLU d'adopter le calendrier des rencontres présenté le 13 juin, et de déplacer la rencontre prévue le 10 octobre au 11 octobre ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

## **22-AS2-05 Trésorerie**

### **➤ Budget et état des revenus et dépenses**

En l'absence de Mme Nicole Podeur, trésorière, ce point est reporté à une prochaine séance

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

• ***Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction***

**RÉSOLUTION 22-06-39**

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR François Lefebvre IL EST RÉSOLU d'autoriser un paiement total de 150 \$ soit 100,\$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 13 juin et 50,\$ pour des travaux supplémentaires de reprise du dit procès-verbal, ceux-ci étant non compris dans les tâches habituelles concernant la rédaction usuelle de ces procès-verbaux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ ***Remboursement, frais divers***

• ***Concernant le remboursement de frais de représentation***

**RÉSOLUTION 22-06-40**

Considérant la résolution CA-13-37 concernant le paiement de frais de représentation au président et en conformité avec celle-ci;

SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Farrah Bérubé DUMENT APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Joëlle Azar, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire autorise le paiement au président Alain Samson un montant total de 64,74 \$, soit : A) un repas lors d'une réunion de travail avec le président du CCVQ 46,74\$ concernant le suivi de l'activité Tourisme « autrement », frais engagés le 10 juin et B) frais de stationnement de 18,\$ lors de l'AGA de Destination Québec cité frais engagé le 9 juin. (pièces justificatives fournies).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ ***Adoption du budget du projet : Des chemins d'écoliers sécuritaires dans le Vieux-Québec élaboré conjointement avec le Comité de parents des Ursulines de Québec et du premier paiement de l'artiste retenu pour le démarrage du projet***

### **RÉSOLUTION 22-06-41**

#### **• Adoption du budget**

SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Farrah Bérubé DUMENT APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Joëlle Azar, IL EST RÉSOLU d'adopter un budget de 3000, \$ représentant la somme versée par la Ville de Québec au Conseil et se ventilant ainsi 2,700,\$ pour le paiement de l'artiste Émile Turcotte pour la création d'un parcours thématique de l'école aux zones d'embarquement /débarcadères scolaires et 300,\$ pour des communications afin d'informer les personnes et publiciser le dit projet, ce montant de 300, inclus également des frais divers (pièces justificatives fournies)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 22-06-42**

#### **• Premier paiement de l'artiste retenu pour le démarrage du projet**

SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Joëlle Azar DUMENT APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Farrah Bérubé IL EST RÉSOLU de faire un paiement de 2700, \$ à l'artiste M. Émile Turcotte ce paiement initial représente 50% de sa facture totale de 5 400,\$, il est entendu et convenu que l'autre 50% sera entièrement assumé par le Comité de parents des Ursulines de Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### ➤ **Concernant la déclaration au Registraire des entreprises**

### **RÉSOLUTION 22-06-43**

SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre IL EST RÉSOLU d'autoriser M. Denis Bergeron à remplir, payer et transmettre par internet la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au Registraire des entreprises du Québec. Avec les pièces justificatives requises, le Conseil le remboursera.

#### **22-AS2-06 Échanges avec les résidents du quartier de Place Royale afin d'évaluer leurs besoins et souhaits d'amélioration du quartier**

M. Samson remercie à nouveau les représentants des syndicats de copropriété et des immeubles résidentiels du secteur de Place Royale de leur présence et mentionne que la présente consultation s'inscrit dans la démarche du Conseil pour la tenue de consultations par secteur du territoire du Conseil, la précédente tenue le 28 février dernier concernait les résidents de Cap Blanc, la prochaine,

vraisemblablement en septembre ou octobre viserait plus particulièrement les secteurs de la Haute-Ville.

Il présente M. Michel Masse, président du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) qui animera la présente consultation et il l'assistera au besoin. Il mentionne également que M. Masse siège sur un comité consultatif mis sur pied par le Musée de la Civilisation qui disposera d'une somme de 2,2 millions \$ consécutivement à la vente de La Maison Chevalier pour la mise en valeur de la place Royale et ce suite à [l'annonce de la Ministre de la Culture le 30 octobre 2021](#)

De plus, Messieurs Samson et Masse mentionnent également qu'une des priorités, de la Table de concertation, établie par la nouvelle administration de la ville est de se pencher sur la qualité de vie des citoyens. Des ateliers débiteront sous peu pour traiter des dossiers prioritaires. Les préoccupations et besoins des résidents du quartier seront par leur entremise relayées aux divers sous-comités de la Table de concertation du Vieux-Québec.

M. Samson passe la parole à M. Masse :

**NOTES :**

- 1) Les personnes qui interviennent sont tous et toutes des administrateurs(trices) de syndicats de copropriété et d'immeubles résidentiels du secteur de Place Royale, représentant plus de 150 unités d'habitation
- 2) Le compte rendu de la rencontre suivant le procès-verbal et son annexe font partie intégrante de celui-ci

**22-AS2-07 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h15 La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 12 septembre 2022

---

Alain Samson, président

**Rencontre du 28 juin 2022 avec les résidents  
du quartier Place-Royale  
ET  
Annexe déposé par Mme Mathilde Paul-Hus**

No.	Description	
	<p><b>Mme Mathilde Paul-Hus a présenté une liste très détaillée d'irritants habituels regroupés sous les catégories suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1- la circulation</li><li>• 2- le stationnement</li><li>• 3- le transport en commun</li><li>• 4-la qualité de vie</li><li>• 5-les commerces</li><li>• 6 les intervenants et les évènements</li></ul> <p><b>Ces points sont abordés ici-bas</b></p> <p>Une liste de solutions et améliorations est également incluses dans cette liste proposée par Mme Paul-Hus. Une copie du document détaillé est en annexe au procès-verbal.</p>	Mathilde Paul-Hus
	<p><b>M. Michel Masse abordera après les points 1 à 5 les éléments suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• LES ACTIVITÉS DU QUARTIER</li><li>• L'EMBELLISSMENT DU QUARTIER</li><li>• LES CONTEXTES DE CRÉATION DU COMITÉ DE REVALORISATION DE PLACE ROYALE</li><li>• DIVERS</li></ul>	

<p><b>1</b></p>	<p><b><u>LA CIRCULATION</u></b></p> <p>Le contrôle des camions lourds sur la rue Dalhousie n'est pas fait depuis la mise en application du nouveau règlement de la ville. Quels seront les contrôles que la ville effectuera dans le futur pour faire observer ce règlement?</p> <p>M. Gilbert a également partagé les inquiétudes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la traverse de piétons tout près de l'ancien Marché du Vieux-Port n'est pas respectée.</li> <li>• la terrasse du restaurant Saprستي est jugée dangereuse. Il semble que les clients sont en danger dans cette courbe. Il serait important que la ville fasse quelque chose.</li> <li>• le coin marché Finlay et rue Dalhousie est très dangereux. C'est une circulation a deux voies, le feu pour la circulation des piétons est très lent et cela n'encourage pas les gens à attendre la prochaine lumière pour traverser. La visibilité n'est pas très bonne et il faudrait considérer un déplacement de cette traverse.</li> </ul>	<p>M. Gilbert</p>
	<p>Mme Fortin a partagé les inquiétudes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la traverse près de l'Espace 400ème pourrait être améliorée pour assurer la sécurité des piétons</li> <li>• les autocars descendent la côte de la Montagne alors que cela n'est pas permis.</li> </ul>	<p>Mme Fortin</p>

	<p>M. Taillefer a ajouté que depuis la reprise du tourisme il y a plusieurs autocars qui utilisent la côte de la Montagne. Le règlement devrait être rappelé par la ville.</p> <p>Il a ajouté que la traverse de piétons au coin sur la rue Dalhousie et de côte de la Montagne est très dangereuse principalement à cause de la vitesse des camions, des vélos et autres véhicules motorisés qui descendent la côte.</p> <p>Michel Masse a profité de cette occasion pour soulever la pertinence de ramener sur la table l'interdiction de la circulation automobile dans le Vieux-Québec ou au moins de restreindre les autocars. Serait-il temps de rendre tout le Vieux-Québec piétonnier sauf pour la circulation locale et les livraisons?</p> <p>Il a été suggéré d'installer des dos d'âne pour ralentir la circulation dans le quartier. Ce genre d'initiative a été proposée dans le passé sans succès. Cependant, ce genre d'installation a été implanté avec succès dans d'autres villes similaires à la ville de Québec.</p>	M. Taillefer
	<p>M. Gilbert pense que la majorité des citoyens seraient en faveur de la piétonisation du Vieux-Québec. La piétonisation pourrait se faire de façon graduée avec des projets pilotes.</p> <p>Alain Samson a mentionné que le rapport Murphy (document interne de la Ville) avait documenté l'analyse de plusieurs aspects de la circulation dans la ville mais que jusqu'à date, le concept de piétonisation globale pour le quartier n'était pas préconisé.</p> <p>Michel Masse a également expliqué les alternatives actuelles incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de rue conviviale</li> <li>• Concept de rue partagé</li> <li>• Concept de rue piétonne</li> </ul>	M. Gilbert
	<p>M. Racine a partagé son inquiétude face au fait que la Ville semblait favoriser les interventions plus ponctuelles au lieu de prévoir des projets à plus long terme. Par exemple, un projet de développement de véhicules plus adaptés à des secteurs urbains à population plus dense serait intéressant. La réduction de la grosseur des véhicules de transport ainsi que l'électrification sont essentiels pour la survie de nos quartiers dans le futur.</p>	M. Racine

	<p>Mme Paul-Hus a réitéré l'importance de ne pas renoncer à augmenter les zones piétonnes et à réduire la circulation automobile dans le quartier. Des projets pilotes pourraient être considérés dans certains secteurs pour favoriser une évolution dans cette direction.</p>	<p>Mme Paul-Hus</p>
<p><b>2</b></p>	<p><b><u>LE STATIONNEMENT</u></b>  Farrah Bérubé a suggéré les idées suivantes :  1-Affichage en français – Code QR ajouté sur les panneaux de signalisation pour scanner et recevoir la traduction via les téléphones intelligents. Ajouter des panneaux de signalisation d'interdiction de stationnement sur les rues.  2-Promotion pour l'utilisation des grands espaces de stationnements publics dans le Vieux-Québec. La Ville devrait promouvoir les espaces de stationnement existants.</p>	<p>Farrah Bérubé</p>
	<p>Le dossier relié au stationnement continue d'être un irritant majeur pour tous les résidents du quartier. La signalisation des débarcadères et des zones de stationnement interdites est déficiente. Les agents de stationnement ne semblent pas intervenir assez souvent dans le quartier. Le système de vignettes n'est pas respecté. Des plaintes sont déposées au 311 mais elles demeurent sans réponses. Ce problème doit être souligné dans le futur.</p>	<p>Mme Paul-Hus et discussion générale</p>
<p><b>3</b></p>	<p><b><u>LE TRANSPORT EN COMMUN</u></b>  Michel Masse a indiqué que certains hôtels offrent des passes d'autobus gratuites pour des séjours à l'hôtel de plus de 2 jours. Ce concept devrait être exploité davantage par les hôtels.</p> <p>Les trajets d'autobus 1 et 11 sont problématiques et la régularité des services n'est pas cohérente. L'élimination de l'arrêt tout près du Musée de la civilisation est inacceptable.</p> <p>Michel Masse a demandé l'avis des citoyens en regard d'une navette qui ferait le tour des rues commerciales des quartiers centraux (Vieux-Québec, Montcalm, St-Jean-Baptiste, St-Roch, Vieux-Port) pour répondre aux besoins de déplacement des résidents de ces quartiers. Cette navette serait aussi utile pour les visiteurs et les touristes qui pourraient plus facilement sortir du Vieux-Québec et découvrir les autres quartiers. La navette permettrait aussi une meilleure connexion entre les quartiers. Les citoyens présents trouvent l'idée intéressante et mériterait d'être examinée par la Ville.</p>	<p>Michel Masse \  Mme Paul-Hus</p>

<p><b>4</b></p>	<p><b><u>LA QUALITÉ DE VIE</u></b></p> <p>On ne sent pas qu'il y a des gens qui vivent dans le quartier. Pas de vie de quartier, comme on peut le voir dans d'autres quartiers centraux.</p> <p>Pendant trop longtemps et encore maintenant, la Place Royale sert uniquement de décor pour des événements ne tenant pas compte de la présence des résidents.</p> <p>La Ville devrait valoriser la présence des résidents qui fait de Place Royale un quartier habité.</p> <p>De plus, les campagnes promotionnelles touristiques devraient mettre en valeur la présence de résidents. Il s'agit d'une composante importante qui est recherchée et appréciée des visiteurs et des touristes.</p>	<p>Mme Paul-Hus</p>
	<p>Ajout de bollards (bornes) comme sur la Grande-Allée ou la rue St-Paul pourrait être considéré pour d'autres secteurs du quartier.</p>	<p>Mme Paul-Hus</p>
	<p>L'entretien en général des places du secteur incluant les pelouses, les bancs, les lumières brûlées laisse à désirer. Des arbres morts ne sont pas remplacés. Place de Paris, Place des canotiers sont particulièrement en cause. Les fontaines ne sont pas très fonctionnelles; la moitié des jets de la fontaine FAO ne fonctionne pas. L'illumination de la terrasse Dufferin est défectueuse; plusieurs lumières sont brûlées. L'illumination de la Fresque des québécois est inopérante.</p> <p>Les fenêtres des édifices vides sont très sales. C'est vraiment triste dans les secteurs d'arrivée des touristes tel près de la gare du Palais (rues St-Nicolas et des Vaisseaux-du-Roi).</p>	<p>M. Gilbert \ Martine Gagné</p>
	<p>M. Masse a mentionné le manque de poubelles dans le Vieux-Québec pour répondre à l'affluence des visiteurs et aux nombreux événements qui s'y déroulent.</p> <p>Plusieurs résidents ont souligné la problématique du vidage des poubelles. Il y a plusieurs gestionnaires sur le site qui se renvoient la balle, ce qui fait que les poubelles débordent régulièrement donnant une allure délabrée au quartier.</p> <p>Mme Paul-Hus a partagé son opinion sur les conteneurs (bacs à vidange) vert lime sur le bord du quai qui tranchent dans l'environnement patrimonial, comparativement aux exigences auxquelles sont contraints les résidents.</p>	<p>Michel Masse</p>

	<p>Elle a mentionné qu'il semblait y avoir deux poids deux mesures – Les règlements sont strictes pour les citoyens mais pas pour la ville. Les commerçants ne respectent pas les consignes sur les vidanges et cela impacte la qualité de vie des citoyens.</p>	Mme Paul-Hus
	<p>M. Masse a expliqué la problématique de la nouvelle passerelle qui relie la Place de Paris à la batterie royale. Il y aura une rencontre avec les citoyens le 5 juillet prochain pour discuter de ce dossier.</p>	Michel Masse
	<p>Camion de nettoyage de rue passe tous les matins même après une pluie intense. C'est très propre. Les visiteurs américains sont surpris de voir comment la ville est sécurisée et propre.</p> <p>L'odeur de diesel des bateaux AML est très forte et la ville devrait mettre de la pression sur ces compagnies pour qu'ils remplacent ou déplacent leurs bateaux dans le futur. De plus, les hauts parleurs transmettant les messages du capitaine sont très forts.</p>	M. Taillefer
	<p>Serait-il possible que la Ville mette en place un pôle d'intervention pour le Vieux-Québec afin que les plaintes soient traitées plus rapidement tenant compte du caractère particulier du quartier qui est la vitrine touristique de la Ville?</p>	
<b>5</b>	<p><b><u>LES COMMERCES</u></b></p> <p>Il manque de commerces de proximité pour créer une vie de quartier.</p> <p>Les restaurants et les bars sortent les poubelles de façon bruyante à des heures tardives sans se soucier de la quiétude des résidents.</p> <p>Est-ce que les commerçants pourraient offrir des réductions aux tridents pour créer un sentiment d'appartenance et démontrer la sensibilité auprès des citoyens résidents, comme cela s'est déjà fait à une certaine époque?</p>	
<b>6</b>	<p><b><u>LES INTERVENANTS ET LES ÉVÈNEMENTS</u></b></p> <p><b>Michel Masse interpelle les participants concernant :</b></p> <p><b>LES ACTIVITÉS du quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Musique diversifiée et francophone pour les chanteurs et amuseurs publics pour être conséquent avec la signature de la Ville L'accent d'Amérique. (M. Gilbert)</li> <li>• Obliger la rotation des amuseurs publics pour ne pas toujours entendre la même musique sous les fenêtres</li> </ul>	M. Taillefer

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atténuer la sonorisation des amuseurs publics.</li> <li>• Animation actuelle n'est pas trop dérangeante – Il n'y en a pas trop. Elle devrait peut-être être un peu plus dispersée sur le territoire. Exploiter d'autres endroits, tel la place des Canotiers et la place FAO. L'animation est un avantage de vivre dans le quartier. (M. Gilbert)</li> <li>• Faire revivre le Centre d'interprétation de la Place Royale pour raconter l'histoire de la Ville et de la Place Royale. Cet immeuble ne devrait pas être laissé vide. (M. Gilbert)</li> <li>• Publier le calendrier des événements et le distribuer aux résidents. (Mme Paul-Hus)</li> <li>• Michel Masse a partagé les ambitions d'ajouter des activités au calendrier actuel. Est-ce que c'est acceptable? Réponse : Il faudrait d'abord évaluer la fréquentation des activités actuelles. Il faut préserver un certain équilibre avec la fonction résidentiel du quartier. Il n'est pas nécessaire de remplir tout le calendrier de l'année. Il faut conserver des plages sans activités pour le bien-être des résidents et des visiteurs. De toute façon, les visiteurs viendront à la Place Royale même s'il n'y avait pas d'animation.</li> </ul>	
	<p style="text-align: center;"><b>Michel Masse interpelle les participants concernant : L'EMBELLEMENT du quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Illumination de certains bâtiments serait intéressante avec des éclairages discrets. (Michel Masse)</li> <li>• Souligner avec de l'éclairage et non illuminer les bâtiments pour éviter la pollution de la lumière. Ajuster les intensités de blanc. Il faut travailler avec des firmes professionnelles. Il est recommandé de commencer tranquillement avec quelques édifices.(M. Bourrassa)</li> <li>• Ajouter des bancs et des chaises Adirondaks pour les résidents et qui serviront aussi aux visiteurs. (Mme Fortin)</li> <li>• Ajouter des vivaces à la nouvelle passerelle pour la camoufler. (Mme Fortin)</li> <li>• Conserver le mobilier urbain en hiver pour les résidents et montrer que le quartier est habité et l'entretenir. (Mme Paul-Hus)</li> <li>• Nettoyer les vitrines sales des commerces fermés (Martine Gagné)</li> <li>• Enlever la terrasse du restaurant Pub L'oncle Antoine sur la Place Royale. (M. Taillefer)</li> <li>• 1 ou 2 terrasses genre café Maison Smith seraient très appréciées sur la Place Royale (M. Gilbert)</li> </ul>	<p>Michel Masse avec la participation de tous</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les tables qui entourent la fontaine FAO au coin de la rue St-Paul devraient être enlevées maintenant que les restrictions sanitaires sont éliminées. Ces tables cachent la fontaine et empêchent les enfants d’avoir accès à l’eau. Cette place publique ne doit pas être privatisée. (Mme Paul-Hus)</li> <li>• Ajouter ou remettre des jeux pour enfants pour répondre au besoin des familles qui demeurent dans le quartier et aussi pour les familles qui visitent le site. (Michel Masse)</li> <li>• Créer un concours pour les plus belles initiatives pour soutenir les citoyens qui embellissent et entretiennent leur résidence et un prix citron pour les moins belles. (M. Bourrassa)</li> <li>• « Lever la tête de votre écran pour admirer l’ensemble de l’oeuvre de laPlace Royale » pour revoir la perspective du Vieux-Québec et prendre un peu de recul. La commission d’urbanisme serait un beau forum pour faire le point. Une rencontre en septembre serait intéressante pour passer en revue la période estivale. (Michel Masse).</li> </ul> <p><b>LES CONTEXTES DE CRÉATION DU COMITÉ DE REVALORISATION DE PLACE ROYALE</b></p> <p>Michel Masse a présenté le contexte de la création du comité de revalorisation de la Place Royale. Il a expliqué que la rencontre du 28 juin avait été organisée entre-autre pour récolter les inquiétudes et les suggestions des résidents.</p>	
	<b>DIVERS</b>	
	M. Gilbert a remercié Michel Masse et Alain Samson pour tout le travail effectué pour faire corriger le problème des automobiles bruyantes.	M. Gilbert
	M. Taillefer a partagé la problématique avec le service de police de Québec. Le service de police devrait être repensé pour le quartier. Les grosses autos devraient être remplacées par des vélos, des motocyclettes ou des policiers à pied.	M. Taillefer
	Mme Paul-Hus a remercié le CCVQ et Conseil de quartier pour cette initiative. Elle a également exprimé le désir de continuer à contribuer et à être sollicitée pour des sondages.	Mme Paul-Hus

	Il a été partagé qu'il y avait environ 4600 résidents dans le Vieux-Québec. Plusieurs propriétaires ne résident pas en permanence dans leurs résidences. Michel a expliqué que la nouvelle administration de la ville attache beaucoup d'importance à un projet d'ajouter 500 résidents dans le quartier.	Michel Masse
	Des billets gratuits pour assister à des spectacles ont été offerts aux citoyens présents par L'Association des gens d'affaires du Vieux-Port dans le cadre de la relance des activités de l'Agora.	Michel Masse

**ANNEXE**  
**DOCUMENT REMIS PAR MME MATHILDE PAUL-HUS**  
**Les irritants habituels pour des pistes de solutions**

**La circulation**

- Circulation lourde éliminée en tout temps de l'année : à partir de quand ?
- La sortie de chez Strom ne semblait pas prévue : les voitures traversent les doubles lignes jaunes pour aller vers l'Ouest.
- De plus en plus d'autobus se stationnent dans la rue, en tout temps du jour, pour l'attente des navires d'AML, musée de la Civilisation, rétrécissant les deux voies à une seule
- Les piétons traversent n'importe où, à partir d'un changement de couleurs de pierre. En particulier, les croisiéristes à leur descente de bateau.  
 Traversée de piétons : fausse bonne idée dans un endroit où il n'y a pas tradition parfois une signalisation blanche, d'autres, une signalisation jaune, avec ou sans lumière
  - Nécessité d'une uniformisation.
- Entrée et sortie du stationnement des canotiers limitée lors de la fin de semaine ; comme résidente, je renonce à sortir durant les fins de semaine de même que lors de tout autre événement ; pas certaine que j'aurai une place au retour.
  - Sections réservées ?
- Le stationnement est entravé par le passage des piétons et des cyclistes ; zone dangereuse.
  - Zone piétonnière desservie par navette du Marché du Vieux-Port à la traverse.
- Trop gros camions utilisés pour circuler dans le Vieux-Québec. Accrochage fréquent : pas de suivi de police. Empiète sur les trottoirs, demeure immobile en plein milieu de la voie (livraison d'épicerie).
- Vélos hors de la piste cyclable (rue achalandée comme Dalhousie).

- Le stationnement est entravé par le passage des piétons et des cyclistes ; zone dangereuse.
  - Zone piétonnière desservie par navette du Marché du Vieux-Port à la traverse.
- Trop gros camions utilisés pour circuler dans le Vieux-Québec. Accrochage fréquent : pas de suivi de police. Empiète sur les trottoirs, demeure immobile en plein milieu de la voie (livraison d'épicerie).
- Vélos hors de la piste cyclable (rue achalandée comme Dalhousie).

### **Le stationnement :**

- Trop de vignettes pour les espaces disponibles : éligibilité des commerçants questionable, également celle de Communauto : jusqu'à trois voitures dans un espace réservé à une douzaine de voitures. Pourquoi ne pas les inciter à aller dans d'autres espaces ?
- Confusion entre débarcadère et stationnement de 30 minutes : résidents se retrouvent souvent avec pas d'espace pour la décharge de marchandises.
- Stationnement des canotiers : difficile d'accès les fins de semaine.
  - Des espaces réservées dans les premiers étages ?
- Plusieurs américains ne comprennent pas les règles de stationnement et de circulation : Zone, débarcadère, ligne d'arrêt
  - Adaptation de la signalisation particulière pour ces zones ?
- Que doit-on faire concernant le stationnement illégal après 7 heures en semaine, les samedis et dimanches et jours fériés ?
  - Référer à 911 n'apparaît pas une solution
  - Par des résidents ? sensibilisation des propriétaires ou gestionnaires d'immeuble
- Mini-bus de touristes stationnés dans des espaces réservés pour les voitures
- Vandalisme sur les voitures depuis plusieurs mois et à plusieurs reprises : Marques extérieures et accès à l'intérieur des voitures : problème d'itinérance (stationnement des Canotiers)

### **Le transport en commun :**

- Irrégularité du service
- Déplacement des arrêts, à des endroits représentant un intérêt moindre pour la clientèle desservie. Ex : musée de la Civilisation. Il me semble qu'un compromis aurait pu être trouvé pour permeHre la piste cyclable et l'arrêt d'autobus. □

### **Le bruit :**

- Rues étroites avec des building d'une certaine hauteur transmettent et amplifient les bruits de sorte qu'une simple discussion le matin tôt entre deux personnes se fait entendre assez bien au 4<sup>e</sup> étage.
  - A. Les voitures bruyantes ; en voie de diminution nettement après des années d'inconfort. Contre-exemple, hier soir

B. Des navires :

- Les recommandations du capitaine des bateaux à quai.
- Les consignes d'AML
  - Baisser le volume et établir le niveau sonore acceptable
- B. Des amuseurs publics (soirées mystères) dans le Parc de l'Unesco et Place Royale : musique traditionnelle à répétition
  - Baisser le volume et établir le niveau sonore acceptable
- C. Des guides touristiques :
  - Leur tribune à des endroits différents
  - Pas dans la rue avec leur groupe
- E. Des fêtards au lendemain de la St-Jean ou tout party dans la haute-ville
- F. Skate à 11 :30 le soir

**Certains rappels auprès de la ville pour régler des problèmes ponctuels : stationnement, poubelles, pancartes ou tréteaux non ramassés.**

### **Les intervenants et les événements :**

- Chacun y va de ses besoins : les réclame, les obtient et s'en retourne chez lui
- Très nombreux intervenants, aucune coordination
- Par le passé, trop d'événements

**Port de Québec :** terminal de granules, avec ses containers rouillés, installation de Sollio avec feu de circulation, stationnements réservés aux employés, allures de fonds de cour.

- Compagnies d'arrimage
- Gare maritime
- Terminal de croisière (2)- Dalhousie ( ?)- vides durant l'année, passerelle servant de débarras
- Aménagement durant Québec '84,
- Écluses : constamment ouvertes et pont levé

### **Gouvernement fédéral**

- École de marine
- Édifice

### **Gouvernement du Québec – Commission de la capitale nationale**

- Passerelle récente ?

### **SODEQ**

#### **Ville de Québec**

- Donne plusieurs autorisations sans informer les résidents (calendrier des activités).
- **Installe ses barrières et signalisation très rapidement, trop rapidement parfois avant un événement, mais ne les ramasse pas.**

### **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec**

- **Nécessité de préservation reconnue, mais fardeau important à l'heure actuelle :**
  - cadre trop rigide sans justification pertinente (vitre thermos avec pellicules),
  - **peu de souplesse dans l'application,**
  - Impact financier,

- critères d'approbation sont nébuleux
- Deux poids, deux mesures ?
  - Passerelle réf Batterie Royale
  - Bacs à vidange de la ville : vert lime
- Réglementation projetée : demande d'éclaircissement nécessaire notamment en ce qui a trait au renforcement du pouvoir de l'organisme

## Les commerces :

Les gens n'habitent pas le quartier, ils viennent ici :

- sortent leurs poubelles avant les heures, avec des contenants qui défigurent les trottoirs,
- stationnent illégalement et incitent leurs employés à le faire,
- multiplient les initiatives pour étendre leur vitrines (empiètement de stands sur les trottoirs) et
- sont parfois responsables de tapage nocturne

Et repartent le soir dans leur banlieue.

Ils revendiquent, ils obtiennent, mais les résidents peuvent s'en trouver lésés :

Ex : l'accès à l'église en voiture a été interdite pour vendre des pizzas sur une terrasse

## COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Résidente du quartier depuis 37 ans, grandes améliorations depuis

Parcs, arbres, et depuis peu, avec la pandémie et moins grande pollution, le retour des oiseaux

### **Solutions/améliorations :**

1. Créer un quartier habitable à l'instar de ce qui est fait ailleurs : Limoilou, rue Quartier, rue Saint-Joseph avec café, journal, repas rapides, bars – en bref, une vie de quartier

2. A la ville : un pôle de coordination/ point central pour que les résidents expliquent leurs doléances ou

Solutions :

3. Inciter les commerces à avoir des préoccupations à l'endroit des résidents

- Vélo sans service de réparation ;
- Escompte aux employés de Place Royale, non résidents du quartier

o Logo : je favorise le local ?

4. Ne pas permettre l'expansion des RB&B :

- y compris avec la restauration des immeubles sur St-Paul, logements abordables ?
- Il y en déjà assez sur St-Pierre- problèmes liés réduction des stationnements

5. Projet pilote de navettes avec espaces de stationnement ?

Mathilde Paul-Hus

Présidente

Coopérative La Grand'Voile

